

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu



de résolution
ou annotation

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 26 AOÛT 2020, À 19 HEURES, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

Étaient présents :

Monsieur Normand Angers, président et conseiller de McMasterville
Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, 2^e vice-président et conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Sylvain Houle, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Frédéric Lavoie, conseiller de McMasterville
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Était absent :

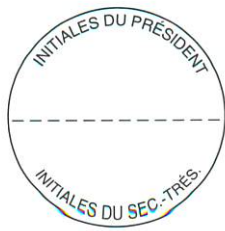
Monsieur Mario Borduas, conseiller d'Otterburn Park

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoit Aubertin, directeur technique de la R.A.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2020
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Appel d'offres 2020-02 Fourniture d'une camionnette ½ tonne Ford F-150 XLT – 4X4 neuve 2020
7. Achat d'un camion de type fourgon « Ford Transit cube 14 pieds T-350 » usagé, 2019
8. Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie pour les employés de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu – avis de motion
9. Divers
10. Intervention de l'assistance
11. Clôture de la séance



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 1 minute que le quorum était atteint, ouvre la séance.

20-32

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

20-33

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Frédéric Lavoie

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juillet 2020 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

20-027 04-08-20 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS MEUNIER, directeur aux Opérations Exploitations Eau — Ouest du Québec, AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC., faisant suite au rejet des soumissions pour l'appel d'offres 2020-01 et dans laquelle il nous propose des scénarios et une rencontre.

20-34

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 20-06, du chèque numéro 932 au chèque numéro 940, du déboursé numéro 202000309 au déboursé numéro 202000368 pour un montant total de 341 543,37 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

20-35

POINT 6. APPEL D'OFFRES 2020-02 FOURNITURE D'UNE CAMIONNETTE 1/2 TONNE FORD F-150 XLT – 4X4 NEUVE 2020

ATTENDU QUE la Régie a procédé à l'appel d'offres 2020-02 auprès de 4 fournisseurs;

ATTENDU QUE la Régie a reçu une seule soumission dans le cadre de l'appel d'offres 2020-02 de P.E. Boisvert Ford Ltée;

ATTENDU QUE le prix soumis est représentatif de l'estimation du coût par la Régie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

QUE le conseil accorde le contrat pour l'appel d'offres 20-02 au seul soumissionnaire, soit P. E. Boisvert Ford Ltée pour une somme de 49 271,39 \$ taxes incluses;



résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

QUE le montant est payable à même le fonds de roulement et que le remboursement se réalise sur une période de 5 ans.

ADOPTÉE

20-36

POINT 7. ACHAT D'UN CAMION DE TYPE FOURGON « FORD TRANSIT CUBE 14 PIEDS T-350 » USAGÉ, 2019

ATTENDU QUE la Régie désire procéder à l'achat d'un camion de type fourgon légèrement usagé pour ses besoins opérationnels;

ATTENDU QU'il est difficile de procéder à l'achat d'un véhicule usagé par appel d'offres, car l'essai et la vérification doivent être effectués avant l'achat comme tel;

ATTENDU QUE le prix de ce type de camion est supérieur à 25 000 \$;

ATTENDU QUE le conseil peut procéder à l'achat de gré à gré;

ATTENDU QU'à la suite des démarches du directeur technique et de l'administrateur auprès de deux entreprises spécialisées dans la vente de ce type de véhicule, le meilleur choix pour la Régie est un Ford transit 2019 T-350, cube de 14 pieds provenant de l'entreprise Automobile Pronto inc. d'une somme de 41 309,95 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Louis Côté

APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

QUE le conseil procède à l'achat d'un Ford transit 2019 T-350, cube de 14 pieds de Automobile Pronto inc. d'une somme de 41 309,95 \$ plus les taxes applicables;

QUE le montant est payable à même le fonds de roulement et que le remboursement se réalise sur une période de 5 ans.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

POINT 8. RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

Monsieur Louis Côté donne un avis de motion indiquant qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter un règlement concernant LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU.

POINT 9. DIVERS

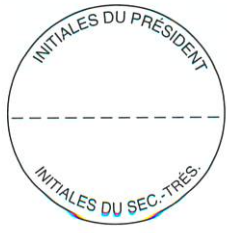
Monsieur Louis Côté mentionne qu'il a pris connaissance de la correspondance 20-027 et qu'il est toujours d'avis que la Régie prend la bonne décision en formant une équipe en régie interne pour l'exploitation des ouvrages de la RAEVR. Messieurs Pierre Verret, Jean-Pierre Brault et Normand Angers sont également pleinement en accord avec cette décision.

Monsieur Benoit Aubertin souligne au conseil qu'il est heureux de faire partie de la nouvelle équipe de la Régie.

La prochaine séance de la RAEVR, en septembre, pourrait être en version hybride (en salle et en vidéoconférence). L'administrateur vérifiera la faisabilité.

POINT 10. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.



Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

N° de résolution
ou annotation

20-37

POINT 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Houle

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 21 minutes.

Jacques Drouin, ing.
Secrétaire-trésorier

Normand Angers
Président